Projet PUDS

Vers l'inclusion sociale dans le réseau local de services de Shawinigan

1. Qu'est-ce que le PUDS ?

Le Programme sur l'usage et les dépendances aux substances (PUDS) est financé par le gouvernement fédéral et déployé au Québec sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux. Le projet PUDS est financé pour la période 2024-2028 par l'entremise de Santé Québec.

2. Pourquoi un projet à Shawinigan ?

Le projet vise à améliorer l'accès, la proximité et la continuité des ressources, des soins et des services pour les personnes vivant avec des enjeux de dépendance, de santé mentale ou d'itinérance. Il cherche à mieux coordonner les organisations et à adapter l'accompagnement aux besoins, aux attentes et aux parcours de vie des personnes concernées.

3. Qui porte la démarche ?

Le GMF de l'Énergie est bénéficiaire du financement du projet, dont l'Université de la rue contribue à assurer le portage et la coordination avec les partenaires. Carrefour de collaboration professionnelle, scientifique et citoyenne, l'Université de la rue réunit des personnes de différents milieux pour mettre en commun leurs savoirs et développer des pratiques qui tiennent compte des besoins, des choix et des parcours des personnes concernées, ainsi que des réalités de leurs milieux de vie.

4. Les objectifs du projet

- Documenter les parcours de vie, la santé, les collaborations entre organisations et la gouvernance de proximité.
- Déterminer collectivement des principes d'action adaptés au territoire.
- Contribuer, avec les partenaires, à déterminer des pistes d'amélioration de l'accessibilité et de la cohérence des ressources, des soins et des services.

5. Deux forums pour faire avancer la démarche

Premier Forum | 4 décembre 2025 :
Amorcer un diagnostic collectif, enrichir le portrait de Shawinigan et dégager des principes d'action.

Deuxième Forum | 1 décembre 2026 :
Poursuivre la réflexion à partir des travaux réalisés depuis 2025, notamment ceux du CEPPP et des expériences de terrain, et définir des pistes d'amélioration concrètes en lien avec les priorités territoriales.